



AVEYRON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°12-2023-367

PUBLIÉ LE 15 DÉCEMBRE 2023

Sommaire

Préfecture Aveyron / Direction de la Citoyennete et de la legalite

12-2023-12-15-00001 - Arrêté préfectoral approuvant l'adhésion de la commune de Palmas d'Aveyron au SIAEP des vallées de La Serre et d'Olt (2 pages)

Page 3

Préfecture Aveyron

12-2023-12-15-00001

Arrêté préfectoral approuvant l'adhésion de la
commune de Palmas d'Aveyron au SIAEP des
vallées de La Serre et d'Olt



SERVICE DE LA LÉGALITÉ

Arrêté n°12-

du 15 décembre 2023

**Objet : Adhésion de la commune de Palmas d'Aveyron au syndicat intercommunal
d'alimentation en eau potable des vallées de la Serre et d'Olt**

**LE PRÉFET DE L'AVEYRON
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite**

- VU** le code général des collectivités territoriales et notamment sa cinquième partie, livre VII, titre I,
- VU** la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,
- VU** la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République,
- VU** l'arrêté préfectoral du 15 décembre 1966 autorisant la création du syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable (SIAEP) des vallées de La Serre et d'Olt,
- VU** l'arrêté préfectoral n°77-3014 du 31 août 1977 autorisant l'adhésion de la commune de Saint Martin-de-Lenne au SIAEP des vallées de La Serre et d'Olt,
- VU** l'arrêté préfectoral n°12-2017-06-29-002 du 29 juin 2017 portant modification des statuts du SIAEP des vallées de La Serre et d'Olt,
- VU** l'arrêté préfectoral n°12-2018-03-06-001 du 6 mars 2018 portant modification des statuts du SIAEP des vallées de La Serre et d'Olt,
- VU** la délibération du 27 novembre 2020 du conseil municipal de Palmas d'Aveyron demandant l'adhésion de la commune au SIAEP des vallées de La Serre et d'Olt,
- VU** la délibération du comité syndical du SIAEP des vallées de La Serre et d'Olt du 16 décembre 2019 approuvant l'adhésion de la commune de Palmas d'Aveyron au SIAEP,
- VU** la délibération du conseil municipal de :

Campagnac	du 4 juin 2020
Pierrefiche	du 19 décembre 2019
Sainte-Eulalie-d'Olt	du 10 mars 2020
Saint-Martin-de-Lenne	du 19 décembre 2019

approuvant l'adhésion de la commune de Palmas d'Aveyron au SIAEP des vallées de La Serre et d'Olt,

CS 73114
12031 RODEZ CEDEX 9
Tél. : 05 65 75 71 71
Mél. : prefecture@aveyron.gouv.fr

Considérant que les conditions de majorité requises sont acquises ;

Sur proposition de la Secrétaire Générale de la Préfecture,

- A R R E T E -

Article 1 : Est autorisée l'adhésion de la commune de Palmas d'Aveyron au syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable des vallées de La Serre et d'Olt.

Article 2 : La secrétaire générale de la préfecture, le président du SIAEP des vallées de La Serre et d'Olt et les maires des communes membres sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont il sera fait mention au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Aveyron.

Fait à Rodez, le 15 décembre 2023

**Pour le Préfet et par délégation,
La Secrétaire Générale**

Véronique ORTET